



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Stratégie et Fiches actions (2023 - 2028)



Sommaire

I.	Contexte.....	2
1.	Définition.....	2
2.	Cadre réglementaire.....	2
3.	Le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLPDMA.....	4
4.	La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA.....	4
5.	Le Rôle de la CCES	4
II.	Les objectifs de réduction des déchets de Centre Morbihan Communauté	5
III.	LES FICHES ACTIONS	6
1.	Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets.....	7
2.	Développer l'éco-exemplarité du service public	13
3.	Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux.....	17
4.	Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main.....	39
5.	Accompagner les entreprises et manifestation dans la prévention de leurs déchets.....	45

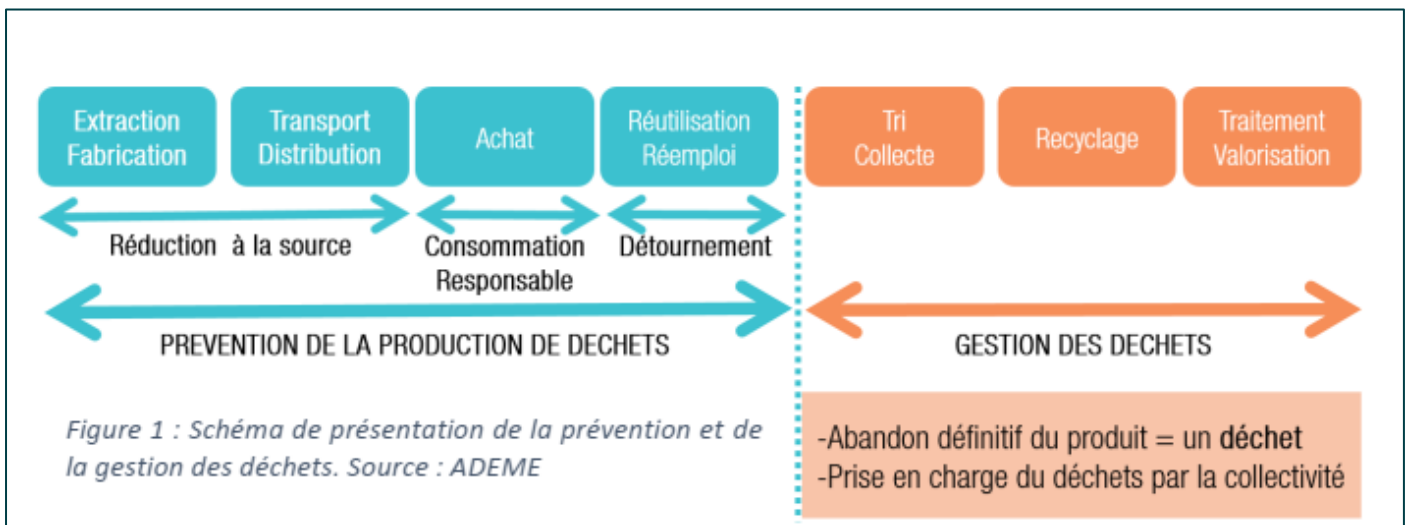
I. Contexte

L'élaboration d'un programme de prévention des déchets ménagers et assimilés est devenue obligatoire pour les collectivités qui sont en charge de la gestion des déchets à partir du 1er janvier 2012. Il s'agit de définir pour les 6 années à venir des actions qui permettent de réduire les quantités des déchets produits sur son territoire. Ce plan doit être en accord avec les objectifs réglementaires nationaux et le Programme Régional de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Il s'adresse à trois cibles :

- > Les habitants,
- > Les élus,
- > Les entreprises du territoire.

1. Définition

La prévention de la production de déchets a été introduit dans la loi n°92-646 du 13 juillet 1992 pour « prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits ». Elle consiste à réduire la quantité et/ou la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et sur leur consommation. Le schéma ci-dessous, permet de comprendre comment la prévention intervient dans le cycle de vie d'un objet.



2. Cadre réglementaire

Au niveau national, plusieurs lois successives encadrent la prévention des déchets :

- > Les lois Grenelle 1 et 2 de 2009 et 2010 rendent obligatoires pour chaque collectivité en charge des déchets d'instaurer un plan de prévention des déchets.
- > La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 renforce certains objectifs pris par les lois Grenelle, en fixant un objectif national de réduction de 10% des déchets ménagers

et assimilés (DMA) par habitant. Ainsi, l'objectif de réduction ne porte plus seulement sur les ordures ménagères et assimilés (OMA) mais sur la totalité des déchets gérés sur le territoire du syndicat.

- > Le Programme National de Prévention des déchets 2010 – 2020 (PNPD)

Au niveau local, le plan régional de la prévention et de gestion des déchets régit la prévention des déchets. Ce plan régional concerne tous les types de déchets (dangereux et non dangereux) produits dans la région par les ménages, les activités économiques et ceux des collectivités et des administrations.

Au niveau du territoire, les collectivités locales chargées de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir un PLPDMA qui doit être compatible avec le plan régional et le plan national. Le décret n°2015-662 du 14 juin 2015 relatif aux PLPDMA en précise le contenu et les modalités d'élaboration.



Source : Formation «Animer et coordonner un PLPDMA», ADEME (2017)

3. Le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLPDMA

Dans le cadre du décret du 10 juin 2015, les différentes phases suivantes ont été respecté :

- > Constitution de la CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi) ;
- > Elaboration du projet de programme
- > Validation par la Commission Déchet de Centre Morbihan Communauté ;
- > Avis de la CCES sur le projet de programme ;
- > Consultation et recueil des avis des acteurs et du grand public sur le projet de PLPDMA ;
- > Avis de la CCES sur la synthèse de la consultation au public (si nécessaire) ;
- > Présentation et Adoption du PLPDMA au Conseil Communautaire ;
- > Transmission du PLPDMA à l'ADEME et publication.

4. La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA

Les membres de la CCES de Centre Morbihan Communauté :

Structure représentée	Thématique associée
VP déchet	Politique territoriale
Elus – commission déchet	Politique territoriale
Elus – commission développement économique	Politique territoriale
Agents de CMC	Agents de CMC
SITTOMMI	Politique territoriale
Région	Politique territoriale
CCI Morbihan	Politique territoriale - entreprises
CAPEB	Politique territoriale - bâtiment
Recyclerie Le Grenier	Réemploi & Réparation
Recyclerie Le Grenier	Réemploi & Réparation
Friperie Peau de Lune	Réemploi & Réparation - entreprise
Bénévole Repair Café	Réemploi & Réparation
Plum'échange	Réemploi & Réparation
Zero Waste Vannes	DIY – faire soi-même
ADESS Centre Bretagne	Entreprise – ancrage local
La fontaine au beurre	LCGA/Alim - Entreprise
Médiathèque Locminé	Animation scolaire

5. Le Rôle de la CCES

La mise en place de la CCES est obligatoire pour la réalisation d'un PLPDMA, elle permet de regrouper et d'organiser les idées et les actions à mener sur le territoire. Elle a un rôle de commission de concertation et de co-construction du programme d'actions. Un bilan doit lui être adressé tous les ans afin qu'elle puisse réévaluer et réajuster ce programme qui se déclinera sur 6 ans.

II. Les objectifs de réduction des déchets de Centre Morbihan Communauté

Les objectifs de réduction des déchets suivants ont été décidés par Centre Morbihan Communauté.

Objectifs fixés par le PLPDMA	Diminution par rapport à 2021* (%)	Poids de référence, collecté en 2021* (Kg/habitant/an)	Ratio à atteindre au 31/12/2028 (Kg/habitant/an)
Déchets ménagers et assimilés	4	686	521
Ordures ménagères résiduelles	3	127	104
Déchets verts	10	167	67
Encombrants	10	121	48

**L'année 2021 a été choisie comme année de référence car les chiffres de 2022 n'étaient pas encore disponibles lors de la construction du programme.*

Ainsi que le programme d'actions nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs est coordonné autour de 5 thématiques, rappelées ci-dessous

- > Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets
- > Développer l'éco-exemplarité du service public
- > Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux
- > Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main
- > Accompagner les entreprises et manifestation dans la prévention de leurs déchets

III. LES FICHES ACTIONS

Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets	Actions 1 à 6
Développer l'éco-exemplarité du service public	Actions 7 à 10
Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux	Actions 11 à 22
Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main	Actions 23 à 28
Accompagner les entreprises et manifestation dans la prévention de leurs déchets	Actions 29 à 36

1. Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets

ACTION 1		
Mettre en réseaux les acteurs locaux « prévention et économie circulaire »		
CONTEXTE		
<p>Au cours des réunions destinées à l'élaboration du PLPDMA, les acteurs locaux ont émis la volonté de se rencontrer lors d'évènements informels, afin d'échanger sur divers sujets.</p> <p>Il a été décidé qu'au moins une fois par an, un temps de rencontre et d'échange entre les acteurs locaux œuvrant pour l'économie circulaire sera organisé, sous forme de : speed-meeting, soirée conviviale, petit déjeuner, etc.</p>		
Objectifs	Favoriser l'interconnaissance et le partage d'expérience	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible
	Cheffe de projet EC	Entreprises, associations, élus
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs locaux de l'économie circulaire - Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs 	- 100€
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs - Organiser une réunion de travail thématique – Retour d'expérience sur l'année précédente 	- 100€
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs - Organiser une réunion de travail thématique – Retour d'expérience sur l'années précédente 	- 100€
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs - Organiser une réunion de travail thématique – Retour d'expérience sur l'années précédente 	- 100€
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs - Organiser une réunion de travail thématique – Retour d'expérience sur l'années précédente 	- 100€
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un temps de rencontre libre inter-acteurs - Organiser une réunion de travail thématique – Retour d'expérience sur l'années précédente 	- 100€
OBJECTIFS ET INDICATEURS		
Année	Nombre de rencontre inter-acteur /an	Nombre de réunion de travail thématique / an
2023	1	1
2024	1	1
2025	1	1
2026	1	1
2027	1	1
2028	1	1

ACTION 2

Mettre en avant les bonnes initiatives et les éco-gestes

CONTEXTE

De nombreuses initiatives existent et émergent sur le territoire, pour autant, elles ne sont pas connues de tous. C'est pourquoi, il a été décidé de les mettre en avant au travers de différents canaux de communications tels que : Newsletter, communiqué de presse, vidéos d'information

Objectifs	Permettre l'accès à l'information sur les enjeux de la prévention déchets à tous.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Construire une newsletter mensuelle « Les Eco-news de CMC » - Réaliser des vidéos de présentation des initiatives locales intéressantes - Réaliser des tutos vidéos sur des éco-gestes simples. 	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC, Eco-animateur, Chargée de mission Biodéchets, Responsable com'	Usagers, Entreprises, Associations, Elus

PLANNING MISE EN ŒUVRE

BUDGET

2023	<ul style="list-style-type: none"> - Publier 6 newsletters - Réaliser au moins 4 point-presses - Publier 1 vidéo : initiatives locales 	- Ressource interne disponible
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Publier 6 newsletters - Réaliser au moins 4 point-presses - Publier 1 vidéo : initiatives locales 	- Ressource interne disponible
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Publier 6 newsletters - Réaliser au moins 4 point-presses - Publier 1 vidéo : initiatives locales 	- Ressource interne disponible
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Publier 6 newsletters - Réaliser au moins 4 point-presses - Publier 1 vidéo : initiatives locales 	- Ressource interne disponible
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Publier 6 newsletters - Réaliser au moins 4 point-presses - Publier 1 vidéo : initiatives locales 	- Ressource interne disponible
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Publier 6 newsletters - Réaliser au moins 4 point-presses - Publier 1 vidéo : initiatives locales 	- Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de Newsletter (initiative locale)/an	Nombre de point-presse (initiative locale)/an	Nombre de vidéo (initiative locale)/an
2023	6	4	1
2024	6	4	1
2025	6	4	1
2026	6	4	1
2027	6	4	1
2028	6	4	1

ACTION 3

Animer des temps de sensibilisation tout public sur la réduction des déchets

CONTEXTE

Participer à l'ensemble des semaines thématiques (SERD, SPAP, SDD...) et proposer aux habitants des animations gratuites : atelier, visites, conférences... (au minimum 10 par an).

Objectifs	- Permettre l'accès à l'information sur les enjeux de la prévention déchets à tous.	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC, Eco-animateur, Chargée de mission Biodéchets	Les Usagers

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	Objectifs	Budget
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 3 temps forts (SERD, SPAP, SDD...) - Organiser au moins 10 animations - Sensibiliser 100 usagers à la réduction des déchets 	- 2000€
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 3 temps forts (SERD, SPAP, SDD...) - Organiser au moins 10 animations - Sensibiliser 100 usagers à la réduction des déchets 	- 2000€
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 3 temps (SERD, SPAP, SDD...) - Organiser au moins 10 animations - Sensibiliser 100 usagers à la réduction des déchets 	- 2000€
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 3 temps forts (SERD, SPAP, SDD...) - Organiser au moins 10 animations - Sensibiliser 100 usagers à la réduction des déchets 	- 2000€
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 3 temps forts (SERD, SPAP, SDD...) - Organiser au moins 10 animations - Sensibiliser 100 usagers à la réduction des déchets 	- 2000€
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser 3 temps forts (SERD, SPAP, SDD...) - Organiser au moins 10 animations - Sensibiliser 100 usagers à la réduction des déchets 	- 2000€

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de temps forts organisé/an	Nombre d'animation/an	Nombre d'usagers sensibilisés
2023	3	10	100
2024	3	10	100
2025	3	10	100
2026	3	10	100
2027	3	10	100
2028	3	10	100

ACTION 4

Promouvoir l'autocollant Stop Pub

CONTEXTE

Dans l'attente des conclusions de l'expérimentation du « Oui pub » proposée par la loi « Climat et Résilience », Il a été décidé de poursuivre la distribution des autocollants « Stop Pub » dans les locaux de la collectivité, des communes et des commerces partenaires.

Objectifs

- Limiter le gaspillage de papier

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Les Usagers

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023

- Distribuer des autocollants Stop Pub dans les locaux de la collectivité, des communes et des commerces partenaires.

- Action financée par région

2024

- Distribuer des autocollants Stop Pub dans les locaux de la collectivité, des communes et des commerces partenaires.

- Action financée par région

2025

- Veille réglementaire (fin de l'expérimentation du OUI PUB) à voir si l'action est adoptée
- Distribution des autocollants Stop Pub ou Oui Pub

- Action financée par région

2026

- Distribution des autocollants Stop Pub ou Oui Pub

- Action financée par région

2027

- Distribution des autocollants Stop Pub ou Oui Pub

- Action financée par région

2028

- Distribution des autocollants Stop Pub ou Oui Pub

- Action financée par région

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année

Nombre d'autocollants distribués

2023

2024

2025

2026

2027

2028

ACTION 5

Mettre en œuvre des défis citoyens : Zéro Déchet Vert, Gaspi, c'est fini....

CONTEXTE

Organiser au minimum un défi citoyen par année, pour accompagner une dizaine de familles.

Créer un réseau des citoyens engagés. Communiquer sur les changements d'habitudes pour essayer les pratiques.

Objectifs	- Favoriser les changements d'habitude via un accompagnement personnalisé
-----------	---

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur, Chargée de mission B	Les Usagers

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	Objectifs	Budget
2023	- Organiser un défi citoyen	- 3000€
2024	- Organiser un défi citoyen	- 3000€
2025	- Organiser un défi citoyen	- 3000€
2026	- Organiser un défi citoyen	- 3000€
2027	- Organiser un défi citoyen	- 3000€
2028	- Organiser un défi citoyen	- 3000€

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de défis citoyens organisé
2023	1
2024	1
2025	1
2026	1
2027	1
2028	1

ACTION 6

Accompagner les établissements scolaires et périscolaires dans leurs démarches de développement durable

CONTEXTE

Poursuivre les actions d'accompagnement des établissements scolaires et périscolaires sur le territoire

Objectifs - Favoriser les changements de comportement

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Scolaire

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	Objectifs	Budget
2023	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations sur la prévention des déchets dans 50 classes Accompagner 2 établissements dans leur démarche de labellisation Eco-Ecole 	- Ressource interne disponible
2024	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations sur la prévention des déchets dans 50 classes Accompagner 2 établissements dans leur démarche de labellisation Eco-Ecole 	- Ressource interne disponible
2025	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations sur la prévention des déchets dans 50 classes Accompagner 2 établissements dans leur démarche de labellisation Eco-Ecole 	- Ressource interne disponible
2026	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations sur la prévention des déchets dans 50 classes Accompagner 2 établissements dans leur démarche de labellisation Eco-Ecole 	- Ressource interne disponible
2027	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations sur la prévention des déchets dans 50 classes Accompagner 2 établissements dans leur démarche de labellisation Eco-Ecole 	- Ressource interne disponible
2028	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations sur la prévention des déchets dans 50 classes Accompagner 2 établissements dans leur démarche de labellisation Eco-Ecole 	- Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de classes sensibilisées à la prévention des déchets	Nombre d'établissements accompagné dans leur démarche de labellisation Eco-Ecole /an
2023	50	2
2024	50	2
2025	50	2
2026	50	2
2027	50	2

2. Développer l'éco-exemplarité du service public

ACTION 7			
Accompagner la collectivité et les communes adhérentes dans la gestion de leurs déchets			
CONTEXTE			
Réaliser des pré-diagnostic déchets dans l'ensemble des bâtiments communautaires et communaux et accompagner à la mise en œuvre des pistes d'amélioration. Former les agents aux enjeux de la prévention des déchets.			
Objectifs	- Améliorer la gestion et la prévention des déchets au sein du service public		
Public cible	Pilotes/ Agents référents		Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC, Eco-animateur		Elus, Service de CMC, Communes
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET	
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 2 animations attention agents - Réaliser un diagnostic déchets sur l'ensemble des bâtiments CMC 		- Ressource interne disponible
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 2 animations attention agents 		- Ressource interne disponible
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 2 animations 		- Ressource interne disponible
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 2 animations 		- Ressource interne disponible
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 2 animations 		- Ressource interne disponible
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 2 animations 		- Ressource interne disponible
OBJECTIFS ET INDICATEURS			
Année	Nombre de diagnostic réalisé/Nb de bâtiments CMC	Nombre d'animations réalisées à l'intention des agents/an	Nb d'agents sensibilisés
2023	100%	2	15
2024		2	30
2025		2	45
2026		2	60
2027		2	75
2028		2	100%

ACTION 8

Intégrer des critères d'éco-responsabilité dans nos marchés publics

CONTEXTE

Etablir une feuille de route sur l'intégration de critères d'éco-responsabilité dans nos marchés publics.
Donner une formation obligatoire sur les clauses d'éco-responsabilité pour l'ensemble des services passant des marchés publics, ainsi que le service marché public

Objectifs	- Améliorer la gestion et la prévention des déchets au sein du service public	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Services de CMC Communes

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	- Feuille de route établie - Former les agents au marché public	- 1000€/formation
2024	- Former les agents au marché public	- 1000€/formation
2025	- Former les agents au marché public	- 1000€/formation
2026	- Ensemble agents marché public formé	- 1000€/formation
2027	-	-
2028	-	-

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'agents formé (marché public)/an		
2023	25%		
2024	50%		
2025	75%		
2026	100%		
2027			
2028			

ACTION 9

Créer un réseau d'échanges et de mutualisation pour les services techniques

CONTEXTE

Organiser au minimum une réunion de rencontre/an pour les agents des services techniques de CMC et des communes

Objectifs - Favoriser les échanges de bonnes pratiques et la mutualisation de matériel

Public cible

Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
Cheffe de projet EC	Services de CMC, Communes

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	Objectifs	Budget
2023	- 1 réunion organisée	- 50€
2024	- 1 réunion organisée	- 50€
2025	- 1 réunion organisée	- 50€
2026	- 1 réunion organisée	- 50€
2027	- 1 réunion organisée	- 50€
2028	- 1 réunion organisée	- 50€

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de rencontres organisé/an
2023	1
2024	1
2025	1
2026	1
2027	1
2028	1

ACTION 10

Favoriser la mutualisation et le réemploi des biens mobiliers et immobiliers publiques

CONTEXTE

Etablir un recensement des biens mobiliers et immobiliers que possèdent CMC et/ou les communes à la suite du pré-diagnostic déchets.

Etudier la possibilité d'une mise à disposition de ces biens pour les acteurs locaux, via une charte de mise à disposition.

Etablir un protocole pour favoriser le réemploi lors du renouvellement des biens immobiliers.

Objectifs	- Favoriser les échanges de bonnes pratiques et la mutualisation de matériel	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Elus , CMC, Communes ,Associations

PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET	
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une charte - 1 Give-Box installée 	- Ressource interne disponible
2024	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Give-Box installée 	- Ressource interne disponible
2025	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Give-Box installée 	- Ressource interne disponible
2026	<ul style="list-style-type: none"> - 1 protocole validé pour favoriser le réemploi des biens - 1 Give-Box installée 	- Ressource interne disponible
2027	<ul style="list-style-type: none"> - 1 document recensant l'ensemble des biens des collectivités - 1 protocole validé pour favoriser la mutualisation - 1 Give-Box installée 	- Ressource interne disponible
2028	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Give-Box installée 	- Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de Give-Box installé /an	
2023	1	
2024	1	
2025	1	
2026	1	
2027	1	
2028	1	

3. Prévenir et valoriser nos biodéchets alimentaires et végétaux

ACTION 11		
Développer le compostage individuel pour les usagers en habitat individuel		
CONTEXTE		
<p>En 2022, le taux d'équipement en composteur individuel sur CMC est de 40%. La promotion du compostage est une action que mène la collectivité depuis plusieurs années, c'est une des actions les plus reconnues par les usagers. La mise à disposition de ces composteurs et des bioseaux associés est gratuite pour l'habitant. Aucun réseau de référents composteurs n'est existant sur le territoire.</p> <p>Le parc immobilier de la collectivité est composé en grande majorité d'habitat individuel avec jardin. En raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la politique de prévention menée depuis plusieurs années, - du taux d'équipement en composteur individuel du territoire, - des retours d'expériences d'autres collectivités, - du coût de revient du dispositif, <p>Il a été décidé que la promotion du compostage individuel serait la seule solution de tri à la source proposée aux foyers en habitat individuel.</p>		
Objectifs	<p>Atteindre un taux d'équipement de composteurs fournis par CMC de 50% en 2024 Atteindre un taux de pratique du compostage de 75% en 2024 (il a été estimé en 2022 que 25% des foyers composterait sans équipement fourni par CMC)</p>	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Tous les usagers de CMC en habitation individuel disposant d'un jardin
PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - 500 composteurs distribués, via un renouvellement de la communication autour de cette action ainsi qu'un nouveau format de distribution. 	- 21 910 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - 450 composteurs distribués, avec le nouveau fonctionnement établi en 2023. - Afin d'accompagner sur le long terme la pratique du compostage sur le territoire, la collectivité va créer un réseau des citoyens composteurs. Et proposer au moins deux réunions ou formations par an. 	- 19 719 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - 250 composteurs distribués - La collectivité continue d'animer le réseau « citoyens composteurs » en favorisant l'autonomisation du collectif. 	- 11 000 €
2026	<ul style="list-style-type: none"> - 250 composteurs distribués - La collectivité continue d'animer le réseau « citoyens composteurs » en favorisant l'autonomisation du collectif. 	- 11 000 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - 250 composteurs distribués - La collectivité continue d'animer le réseau « citoyens composteurs » en favorisant l'autonomisation du collectif. 	- 11 000 €
2028	<ul style="list-style-type: none"> - 250 composteurs distribués - La collectivité continue d'animer le réseau « citoyens composteurs » en favorisant l'autonomisation du collectif. 	- 11 000 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de composteurs distribués	Nombre de réunions réseau compostage organisées	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)	
2023	500	0	105	
2024	450	2	211	
2025	250	2	316	
2026	250	1	422	
2027	250	1	527	
2028	250	1	633	

ACTION 12

Développer le compostage partagé pour les usagers en petit habitat collectif (<15 logements)

CONTEXTE

Le développement du compostage collectif n'est pas une action qui a été vraiment développée dans les anciens programmes locaux de prévention. Aucune promotion ni prospection spécifiques concernant cette solution de gestion in situ des biodéchets n'ont été réalisées. L'installation d'un pavillon de compostage se faisait seulement sur demande spécifique d'un collectif ou d'un établissement.

Sur le territoire de Centre Morbihan Communauté, on dénombre en 2022 un seul site de compostage partagé en habitats collectifs.

Dans l'objectif d'adapter la solution de tri à la source à la typologie des habitations, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la pratique du compostage partagé seulement pour les petits collectifs.

Objectifs	Equiper 100% des petits collectifs (<15 logements) en pavillon de compostage	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Usagers en petits habitats collectifs (<15 logements)

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer les mairies pour définir un schéma de déploiement cohérent à l'échelle du territoire et assurer les apports en matière sèche. - Installer 10 pavillons de compostage partagé et former les bénéficiaires 	- 2 694 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une enquête à n+1 sur le fonctionnement des aires de compostage partagé installées auprès de tous les foyers bénéficiaires. - Installer 10 nouveaux pavillons de compostage partagé et former les bénéficiaires. - Inclure les référents des sites de compostages partagés dans le réseau des citoyens composteurs. 	- 2 694 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un point d'étape avec les mairies pour le fonctionnement du dispositif et travailler sur les potentiels points faibles. - Installer 6 nouveaux pavillons de compostage partagé et former les bénéficiaires - Inclure les référents des sites de compostages partagés dans le réseau des citoyens composteurs. 	- 1 539 €
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Installer 2 nouveaux pavillons de compostage partagé et former les bénéficiaires - Inclure les référents des sites de compostages partagés dans le réseau des citoyens composteurs. 	- 1 000 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Installer 2 nouveaux pavillons de compostage partagé et former les bénéficiaires 	- 1 000 €

	- Inclure les référents des sites de compostages partagés dans le réseau des citoyens composteurs.	
2028	- Installer 2 nouveaux pavillons de compostage partagé et former les bénéficiaires - Inclure les référents des sites de compostages partagés dans le réseau des citoyens composteurs.	- 1000 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de pavillon installé	Nombre de réunions réseau compostage organisées	Rencontre avec les communes	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	10	0	1	105
2024	10	2	0	211
2025	6	2	1	316
2026	2	1	0	422
2027	2	1	0	527
2028	2	1	0	633

ACTION 13

Promouvoir le compostage en établissement pour les entreprises volontaires

CONTEXTE

Le développement du compostage en établissement n'est pas une action qui a été vraiment développée dans les anciens programmes locaux de prévention. Aucune promotion ni prospection spécifiques concernant cette solution de gestion in situ des biodéchets n'a été réalisée.

L'installation d'un pavillon de compostage se faisait seulement sur demande spécifique d'un collectif ou d'un établissement.

Sur le territoire de Centre Morbihan Communauté, on dénombre en 2022 4 sites de compostages en établissement :

- 1 restaurateur
- 1 cantine scolaire
- 1 établissement sanitaire et sociale
- 1 école

La collectivité compte une trentaine de professionnels considérés comme gros producteurs, car bénéficiant d'une colonne d'ordure ménagère privative.

Dans l'objectif d'adapter la solution aux profils des professionnels producteurs de biodéchets, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la pratique du compostage en établissement seulement pour les entreprises volontaires hors centre-ville ou hyper centre. Cette solution est proposée en complémentarité d'une collecte en porte en porte pour les professionnels.

Objectifs	100% des professionnels disposant d'une colonne privative ont une solution de tri à la source (compostage ou collecte)	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Professionnels hors centre-ville et hyper-centre

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer tous les gros producteurs du territoire pour leur proposer une solution de tri à la source : porte à porte ou compostage partagé. - Envoyer une information (mail ou papier) sur les solutions de tri à la source proposées par la collectivité à tous les professionnels producteurs de biodéchets du territoire, hors gros producteur. - Installer un pavillon de compostage en établissement et former les équipes au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. 	- 240 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un nouveau pavillon de compostage en établissement et former les équipes au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. 	- 240 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un nouveau pavillon de compostage en établissement et former les équipes au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. 	- 240 €

	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires et organiser une réunion de rencontre. 	
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un nouveau pavillon de compostage en établissement et former les équipes au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. - Animer le réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires 	- 240 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un nouveau pavillon de compostage en établissement et former les équipes au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. - Animer le réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires 	- 240 €
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un nouveau pavillon de compostage en établissement et former les équipes au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. - Animer le réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires 	- 240 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'établissements bénéficiaires (cumulé)	Gros producteurs rencontrés	Information professionnels solution tri à la source	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	5	30	1	105
2024	6	0	0	211
2025	7	0	1	316
2026	8	0	0	422
2027	9	0	0	527
2028	10	0	0	633

ACTION 14

Développer la collecte séparée en point d'apport volontaire pour les usagers en gros habitat collectif (>15 logements)

CONTEXTE

Début 2019, la collectivité lance une expérimentation sur la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en apport volontaire avec les spécificités suivantes :

- un système de collecte en caisse palette, assuré par un prestataire local
- Seulement sur la commune de Locminé, où le taux d'habitat vertical est le plus important.
- Distribution gratuite de bioseaux par la collectivité.
- Traitement en méthanisation au LIGER.

En 2022, on dénombre 3 PAV installés pour 500 habitants estimés. L'ensemble de cette collecte représente 23t/an.

Dans l'objectif d'adapter la solution de tri à la source à la typologie des habitations, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la collecte séparée des biodéchets en PAV seulement pour les gros collectifs. Ils sont présents exclusivement dans les villes de Locminé, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec. L'hypothèse de dotation est la suivante : 1 PAV / 100 foyers bénéficiaires.

Objectifs

Equiper 100% des gros collectifs (>15 logements) en points d'apport volontaire biodéchets.

Public

Pilotes/ Agents référents

Public-cible (généralisation / massification)

Chargée de mission Biodéchets
Responsable du service Exploitation

Usagers en gros habitats collectifs (>15 logements)

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023

- Rencontrer les communes de Locminé, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec pour la mise en place du dispositif.
- Passer un marché public pour l'implantation des PAV sur le territoire
- Installer 3 PAV sur le territoire
- Envoyer un courrier aux futurs bénéficiaires et organiser des campagnes de distribution de bioseaux, en partenariat avec les mairies.
- Organiser en partenariat avec le SITTOM-MI une campagne de communication en porte à porte pour sensibiliser les habitants au geste de tri des biodéchets

- 11 440 €

2024

- Installer 4 PAV sur le territoire
- Envoyer un courrier aux futurs bénéficiaires et organiser des campagnes de distribution de bioseaux, en partenariat avec les mairies.

- 13 950 €

2025

- Réaliser une enquête pour l'usage des PAV auprès de l'ensemble des bénéficiaires.
- Organiser une rencontre avec le SITTOMMI pour la poursuite du dispositif

- 100 €

2026	- Continuer de mettre à disposition des bioseaux et documentations sur le tri des déchets pour les foyers bénéficiaires	- 100 €
2027	- Continuer de mettre à disposition des bioseaux et documentations sur le tri des déchets pour les foyers bénéficiaires	- 100 €
2028	- Continuer de mettre à disposition des bioseaux et documentations sur le tri des déchets pour les foyers bénéficiaires	- 100 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de PAV installé (cumulé)	Nombre d'usagers bénéficiaires	Tonnages de biodéchets ménager collecté (t/an)	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	6	1000	35	105
2024	10	1700	50	211
2025	0	2500	50	316
2026	0	2500	50	422
2027	0	2500	50	527
2028	0	2500	50	633

ACTION 15

Proposer une collecte séparée en point d'apport volontaire pour les professionnels en centre-ville et hyper-centre volontaires

CONTEXTE

Début 2019, la collectivité lance donc une expérimentation sur la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets en apport volontaire avec les spécificités suivantes :

- un système de collecte en caisse palette, assuré par un prestataire local :
- abri bacs équipés d'un contrôle d'accès.
- Seulement sur la commune de Locminé, où le taux d'habitat vertical est le plus important.
- Distribution gratuite de bioeaux par la collectivité.
- Traitement en méthanisation au LIGER.

En 2022, on dénombre 3 PAV installés sur la ville de Locminé.

Dans l'objectif d'adapter la solution aux profils des professionnels producteurs de biodéchets, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la collecte séparée en PAV seulement pour les entreprises en centre-ville ou hyper centre, pour les communes de Locminé, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec. Avec la dotation suivante : 1PAV/5 professionnels volontaires.

Objectifs	Proposer un système de tri à la source pour les professionnels volontaires
------------------	--

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets Responsable de projet Economie circulaire	Professionnels en centre-ville et hyper-centre

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	- Rencontrer les professionnels des villes centre-ville et hyper centre pour les communes de Locminé, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec pour leur proposer cette solution.	- 0 €
2024	- Installer 1 PAV professionnel - Faire signer une charte d'engagement aux 5 professionnels - Accompagner les bénéficiaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire.	- 3 300 €
2025	- Installer 1 PAV professionnel - Faire signer charte d'engagement aux 5 professionnels - Accompagner les bénéficiaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire.	- 3 300 €
2026	- Suivre le bon usage des dispositifs mis en place	- 0 €
2027	- Suivre le bon usage des dispositifs mis en place	- 0 €
2028	- Suivre le bon usage des dispositifs mis en place	- 0 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de PAV installé (cumulé)	Nombre de professionnels bénéficiaires (cumulé)	Tonnages de biodéchets hors ménages collecté (t/an)	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023				105
2024	1	5	50	211
2025	2	10	100	316
2026	2	10	100	422
2027	2	10	100	527
2028	2	10	100	633

ACTION 16

Proposer une collecte séparée en porte à porte pour les professionnels hors centre-ville et hyper-centre volontaires

CONTEXTE

Dans le cadre du programme Territoire Econome en Ressources, Centre Morbihan Communauté a expérimenté la collecte séparée en porte à porte des biodéchets pour les professionnels en 2021.

L'objectif était de tester ce service dans un premier temps auprès d'au maximum 10 établissements pendant une durée de 6 mois. Ceci afin de pouvoir calibrer au mieux les dispositions techniques nécessaires. Une fois cette expérimentation passée, tous les gros producteurs* de biodéchets le souhaitant pourraient bénéficier de cette collecte. Cette phase test comprenait également obligatoirement un diagnostic personnalisé et un accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La collecte séparée des biodéchets en PAP fonctionne avec les spécificités suivantes :

- Un système de collecte en caisse palette, assuré par un prestataire local :
- Une formation des équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Méthanisation au LIGER à Locminé.

En 2022, on dénombre 5 établissements bénéficiaires :

- 2 EHPAD
- 1 collègue
- 1 lycée
- 1 supermarché

En 2021, cette collecte séparée représentait 20t/an.

Dans l'objectif d'adapter la solution aux profils des professionnels producteurs de biodéchets, le service gestion et prévention des déchets a opté pour un développement de la collecte séparée en porte en porte seulement pour les entreprises volontaires hors centre-ville ou hyper centre. Cette solution est proposée en complémentarité d'une pratique du compostage en établissement.

Objectifs	100% des professionnels disposant d'une colonne privative ont une solution de tri à la source (compostage ou collecte)	
------------------	--	--

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets Responsable de projet Economie circulaire	Professionnels hors centre-ville et hyper-centre

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023

- Rencontrer tous les gros producteurs du territoire pour leur proposer une solution de tri à la source : collecte en porte à porte ou compostage partagé.
- Envoyer une information (mail ou papier) sur les solutions de tri à la source proposées par la collectivité à tous les professionnels producteurs de biodéchets du territoire, hors gros producteurs.
- Rajouter 7 établissements dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- 0 €

2024	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer tous les gros producteurs du territoire pour leur proposer une solution de tri à la source : porte à porte ou compostage partagé. - Envoyer une information (mail ou papier) sur les solutions de tri à la source proposées par la collectivité à tous les professionnels producteurs de biodéchets du territoire, hors gros producteur. - Rajouter 7 établissements dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire. 	- 0 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Rajouter 5 établissements dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire. - Créer un réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires et organiser une réunion de rencontre. 	- 0 €
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Rajouter 5 établissements dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire. - Animer le réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires et organiser une réunion de rencontre. 	- 0 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Rajouter 5 établissements dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire. - Animer le réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires et organiser une réunion de rencontre. 	- 0 €
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Rajouter 5 établissements dans la collecte séparée et les accompagner à la lutte contre le gaspillage alimentaire. - Animer le réseau de professionnels engagés dans la prévention des biodéchets alimentaires et organiser une réunion de rencontre. 	- 0 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'établissements bénéficiaires (cumulé)	Tonnages de biodéchets collecté (t/an)	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)	
2023	12	40	105	
2024	20	65	211	
2025	25	90	316	
2026	30	110	422	
2027	35	130	527	
2028	40	150	633	

ACTION 17

Organiser des campagnes tests de broyage et récupération de broyats

CONTEXTE

En 2022, aucune action de prévention et de valorisation des biodéchets végétaux n'a été organisée en déchèterie. Les élus ont émis le souhait que des campagnes de broyage soient organisées en déchèterie avant la mise en œuvre effective de la tarification incitative (2024). Celle-ci comprendra le nombre de passage en déchèterie des usagers et rendra inefficace ce type d'action.

Le programme d'action sur la réduction et le tri à la source des biodéchets comprend un développement du broyage de proximité pour apporter aux usagers une solution de broyage de leurs déchets verts difficilement valorisables sur place sans broyeur. La mise en place de ce dispositif est délicate à mettre en place et passera par des campagnes tests afin de répondre au mieux aux besoins des usagers et à la faisabilité du projet.

Objectifs	200 usagers sensibilisés 12 tonnes de broyat récupérées
------------------	--

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Usagers des déchèteries

	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion avec les services techniques pour définir les modalités de la mise en œuvre de l'action - Organiser 4 campagnes-tests de distributions de broyat issus des déchets verts communaux et de broyages de végétaux pour les usagers, en communes 	- 1376 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan des campagnes-tests réalisées et décider de la modalité de mise en place du broyage de proximité pour les habitants pour les années à venir 	- 0 €
2025	-	- 0 €
2026	-	- 0 €
2027	-	- 0 €
2028	-	- 0 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'usagers sensibilisés	Quantité de broyat récupérée (tonne)	Nombre d'opération réalisées	Quantités déchets verts évités cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	200	20	4	462
2024				924
2025				1385
2026				1847
2027				2309
2028				2771

ACTION 18

Favoriser la pratique du broyage de proximité pour les habitants

CONTEXTE

En 2022, aucune action de prévention et de valorisation des biodéchets végétaux n'a été organisée.

Les élus ont émis le souhait qu'une action de ce genre soit organisée, mais le fonctionnement fait encore débat entre : service de broyage chez l'utilisateur ou service de broyage de proximité dans les communes.

Le développement du broyage de proximité se fera en fonction des résultats obtenus lors des campagnes-tests de 2023 et de l'étude de faisabilité et de coût de la mise en place.

Objectifs	A partir de l'année de mise en œuvre, diminuer de 10% par an les tonnages de déchets verts	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Habitants de CMC disposant d'un jardin

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Commission avec les élus pour définir la modalité de fonctionnement de ce dispositif : service de broyage chez l'utilisateur ou service de broyage de proximité dans les communes. - Réunion avec les services techniques pour définir les modalités de la mise en œuvre de l'action 	- 0 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 2 campagnes de broyages de proximité 	- 13 632 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 2 campagnes de broyages de proximité 	- 13 632 €
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 2 campagnes de broyages de proximité 	- 13 632 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 2 campagnes de broyages de proximité 	- 13 632 €
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 2 campagnes de broyages de proximité 	- 13 632 €

1OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'utilisateurs bénéficiaires		Nombre d'opérations réalisées	Quantités déchets verts évités cumulés (toutes actions) (tonnes)
2023	500			462
2024	500		2	924
2025	500		2	1385
2026	500		2	1847
2027	500		2	2309
2028	500		2	2771

ACTION 19

Accompagner les services techniques des communes dans leurs pratiques zéro déchet vert

CONTEXTE

En 2021, Centre Morbihan Communauté a organisé une formation « pratique zéro déchets verts » pour les services techniques de ses communes adhérentes.

Suite à cela, les participants ont émis l'idée de la création d'un réseau de services techniques sur ce sujet précis. A organiser en collaboration avec les syndicats de bassins versants.

Objectifs	Organiser 2 réunions / an 12 communes participantes 75% de valorisation des déchets verts in situ	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Services techniques communaux

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une nouvelle enquête pour évaluer l'évolution des pratiques et les besoins en nouvelles formations - Rencontre avec les syndicats de bassins versants pour la mise en œuvre de l'action. - Organisation de deux réunions de réseaux, dont une formation ou un retour d'expérience concret. 	- 1000 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux réunions de réseaux, dont une formation ou un retour d'expérience concret. 	- 1000 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux réunions de réseaux, dont une formation ou un retour d'expérience concret. - Réalisation d'une enquête pour connaître le taux de valorisation in situ des biodéchets végétaux. 	- 1000 €
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux réunions de réseaux, dont une formation ou un retour d'expérience concret. - Réévaluation des besoins en accompagnement des communes 	- 1000 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux réunions de réseaux, dont une formation ou un retour d'expérience concret. 	- 1000 €
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux réunions de réseaux, dont une formation ou un retour d'expérience concret. 	- 1000 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de réunions organisées	Enquête : taux de valorisation déchets verts	Quantités déchets verts évités cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	2		462
2024	2		924

2025	2	Réalisée	1385	
2026	2		1847	
2027	2		2309	
2028	2		2771	

ACTION 20

Créer de synergies interprofessionnelles sur les déchets végétaux

CONTEXTE

Actuellement, aucune action concrète n'est menée en direction des professionnels du jardin, néanmoins avec l'arrivée de la redevance incitative, il va leur être demandé de réduire fortement leurs apports en déchets verts en déchèterie.

Objectifs	5 synergies réalisées : convention méthanisation, compostage air libre, mutualisation de matériels.	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets Responsable de projet Economie circulaire	Professionnels du paysage Agriculteurs Maraîchers

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact individuel avec tous les professionnels du jardin. - Organisation d'une bourse d'échange en présence de plusieurs corps de métier : paysagistes, méthaniseurs, agriculteurs, maraîchers... 	- 2 000 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des professionnels présents à la bourse d'échange pour la réalisation de 2 synergies : convention méthanisation, compostage air libre, mutualisation de matériels... 	- 0 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des professionnels pour la réalisation de 2 synergies : convention méthanisation, compostage air libre, mutualisation de matériels... - Réévaluation des besoins des professionnels, intégration d'éventuels nouveaux professionnels au réseau 	- 0 €
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des professionnels pour la réalisation de 2 synergies : convention méthanisation, compostage air libre, mutualisation de matériels... 	- 0 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des professionnels pour la réalisation de 2 synergies : convention méthanisation, compostage air libre, mutualisation de matériels... 	- 0 €
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des professionnels pour la réalisation de 2 synergies : convention méthanisation, compostage air libre, mutualisation de matériels... 	- 0 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de synergies créées (cumulé)	Nombre de professionnels présents événement (bourse échange)	Nombre de professionnels accompagnés (cumulé)	Quantités déchets verts évités cumulé (toutes actions) (tonnes)
2023	0	30		462
2024	2		4	924
2025	4		8	1385

2026	6		12	1847
2027	8		16	2309
2028	10		20	2771

ACTION 21

Former les cantines scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire

CONTEXTE

Dans le cadre de sa participation au Programme Alimentaire Territorial de Centre Bretagne, mené par la Chambre d'agriculture, Centre Morbihan Communauté propose depuis 2020 un accompagnement des cantines scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, toutes les cantines scolaires du territoire pouvaient bénéficier, si elles le souhaitaient d'un accompagnement comprenant :

- Une aide à la formation d'une équipe projet au sein de l'école
- Un diagnostic personnalisé avec pesée
- L'élaboration et le suivi d'un plan d'action, comprenant systématiquement une sensibilisation du personnel et des élèves
- Une mise en avant du projet de la cantine dans la presse locale

La mise en place de ce dispositif peut se faire en lien avec la mise en place d'un pavillon de compostage dans l'établissement (cf. Action 13).

Objectifs	Accompagner 2 restaurants scolaires par an au respect de la loi EGALIM (PAT)
------------------	--

Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets Eco-animateur	Cantine scolaire

	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner deux restaurants scolaires et former les équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire.- Sensibiliser les élèves des établissements scolaires de la cantine.	- 0 €
2024	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner deux restaurants scolaires et former les équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire.- Sensibiliser les élèves des établissements scolaires de la cantine.	- 0 €
2025	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner deux restaurants scolaires et former les équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire.- Sensibiliser les élèves des établissements scolaires de la cantine.	- 0 €
2026	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner deux restaurants scolaires et former les équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire.- Sensibiliser les élèves des établissements scolaires de la cantine.	- 0 €
2027	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner deux restaurants scolaires et former les équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire.- Sensibiliser les élèves des établissements scolaires de la cantine.	- 0 €
2028	<ul style="list-style-type: none">- Accompagner deux restaurants scolaires et former les équipes à la lutte contre le gaspillage alimentaire.- Sensibiliser les élèves des établissements scolaires de la cantine.	- 0 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de cantines accompagnés (cumulé)	Nombre d'élèves sensibilisés (cumulé)	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)	
2023	2	50	105	
2024	4	100	211	
2025	6	150	316	
2026	8	200	422	
2027	10	250	527	
2028	12	300	633	

ACTION 22

Accompagner les professionnels à la lutte contre le gaspillage alimentaire

CONTEXTE

Dans le cadre du programme Territoire Econome en Ressources, Centre Morbihan Communauté a expérimenté la collecte séparée en porte à porte des biodéchets pour les professionnels en 2021. Ce projet test comprenait obligatoirement un diagnostic personnalisé et un accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire (LCGA). C'est la seule action qui comprenait un volet sur la lutte contre le gaspillage alimentaire jusqu'ici.

5 établissements ont bénéficié de cet accompagnement en 2022 :

- 2 EHPAD
- 1 collège
- 1 lycée
- 1 supermarché

L'accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour les professionnels (métiers de bouche et gros producteurs principalement) sera réalisé en parallèle de la mise en place d'une solution de tri à la source des biodéchets (pavillon de compostage en établissement, PAV, collecte en porte à porte), pour tout établissement volontaire.

Objectifs	Accompagner l'intégralité des professionnels bénéficiant d'une solution de tri à la source des biodéchets à la lutte contre le gaspillage alimentaire	
Public	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Chargée de mission Biodéchets	Professionnels producteurs de biodéchets bénéficiant d'une solutions de tri à la source.

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer la CRMA pour définir une convention de partenariat - Accompagner les professionnels bénéficiaires via une sensibilisation des équipes à la LCGA - Réaliser 8 diagnostics LCGA 	- 1500 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les professionnels bénéficiaires via une sensibilisation des équipes à la LCGA - Réaliser 10 diagnostics LCGA 	- 1500 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les professionnels bénéficiaires via une sensibilisation des équipes à la LCGA - Réaliser 10 diagnostics LCGA - Réaliser un bilan du partenariat avec la CRMA et réévaluer les besoins en accompagnement pour les années suivantes 	- 1500 €
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les professionnels bénéficiaires via une sensibilisation des équipes à la LCGA - Réaliser 5 diagnostics LCGA 	- 1000 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les professionnels bénéficiaires via une sensibilisation des équipes à la LCGA - Réaliser 5 diagnostics LCGA 	- 1000 €
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les professionnels bénéficiaires via une sensibilisation des équipes à la LCGA - Réaliser 5 diagnostics LCGA 	- 1000 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de professionnels accompagnés (cumulé)	Nombre de diagnostics réalisés (cumulé)	Quantités biodéchets évités Omr cumulé (toutes actions) (tonnes)	
2023	8	8	105	
2024	18	18	211	
2025	28	28	316	
2026	33	33	422	
2027	38	38	527	
2028	43	43	633	

4. Favoriser la réparation et permettre l'accès aux biens de seconde main

ACTION 23

Soutenir les initiatives locales en faveur du réemploi

CONTEXTE

Etudier les possibilités de fonctionnement pour l'attribution d'une bourse annuelle pour le soutien des initiatives au réemploi

Objectifs - Soutenir les initiatives existantes et essayer les bonnes pratiques.

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur, Cheffe de projet EC	Associations

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	- Etudier un cahier des charges	- 0€
2024	- Un appel à candidatures - Un projet soutenu	- 1 000€
2025	- Un appel à candidatures - Un projet soutenu	- 1 000€
2026	- Un appel à candidatures - Un projet soutenu	- 1 000€
2027	- Un appel à candidatures - Un projet soutenu	- 1 000€
2028	- Un appel à candidatures - Un projet soutenu	- 1 000€

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'appel à candidature / an	Nombre de projet soutenu / an
2023	1	1
2024	1	1
2025	1	1
2026	1	1
2027	1	1
2028	1	1

ACTION 24

Soutenir la création d'un réseau professionnel et citoyen de réparateurs sur le territoire et le mettre en avant

CONTEXTE

Organiser des rencontres dans les communes volontaires pour aider à la création d'autres repair café, ...
Mettre en avant le réseau des réparateurs professionnels

Objectifs	- Soutenir les initiatives existantes et essaimer les bonnes pratiques.	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Usager, Collectif citoyen

PLANNING MISE EN OEUVRE		BUDGET
2023	-	-
2024	- Elaborer convention partenariat - Recensement acteurs et création d'une page Web - Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible
2025	- Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible
2026	- Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible
2027	- Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible
2028	- Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'évènements soutenus/ an	
2023		
2024	1	
2025	1	
2026	1	
2027	1	
2028	1	

ACTION 25

Soutenir l'émergence et la pérennité de structures favorisant le réemploi sur le territoire.

CONTEXTE

Sur la base d'une convention avec les structures partenaires :

- Permettre à une, ou plusieurs, structure(s) du territoire d'avoir accès au contenu de la benne réemploi en déchèterie.
- Assurée une aide à la communication
- Mettre à disposition du temps humain pour l'organisation d'évènement et la veille réglementaire (appel à projet...).

Objectifs	- Permettre l'accès à tous à des services locaux de réemploi.	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur, Cheffe de projet EC	Recyclerie, Associations

	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	-	-
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer convention partenariat - Soutenir un évènement 	- Ressource interne disponible
2025	- Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible
2026	- Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible
2027	- Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible
2028	- Soutenir un évènement	- Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'évènements soutenus/ an		
2023			
2024	1		
2025	1		
2026	1		
2027	1		
2028	1		

ACTION 26

Promouvoir l'utilisation des couches lavables

CONTEXTE

Mise à disposition pour essai de trois kits de couches lavables pour les jeunes parents.

Organiser des réunions d'information sur cette pratique en lien avec le service enfance de CMC.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la quantité d'ordures ménagères - Proposer une pratique alternative pour les jeunes parents (cadre RI). 	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Usager, service enfance de CMC, Assistantes maternelles

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	<ul style="list-style-type: none"> - 3 foyers bénéficiaires des kits - 1 animation sur cette thématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressource interne disponible
2024	<ul style="list-style-type: none"> - 3 foyers bénéficiaires des kits - 1 animation sur cette thématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressource interne disponible
2025	<ul style="list-style-type: none"> - 3 foyers bénéficiaires des kits - 1 animation sur cette thématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressource interne disponible
2026	<ul style="list-style-type: none"> - 3 foyers bénéficiaires des kits - 1 animation sur cette thématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressource interne disponible
2027	<ul style="list-style-type: none"> - 3 foyers bénéficiaires des kits - 1 animation sur cette thématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressource interne disponible
2028	<ul style="list-style-type: none"> - 3 foyers bénéficiaires des kits - 1 animation sur cette thématique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre foyers bénéficiaires des kits / an	Nombre animation sur cette thématique / an
2023	3	1
2024	3	1
2025	3	1
2026	3	1
2027	3	1
2028	3	1

ACTION 27

Organiser un évènement biannuel sur le réemploi

CONTEXTE

En lien avec les partenaires locaux, organiser une journée évènement pour mettre en avant la pratique du réemploi sur le territoire : ateliers de création et de réparation, stand de présentation, grande braderie... Etc.

- | | |
|-----------|--|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en avant les initiatives locales - Favoriser les changements de mode de consommation |
|-----------|--|

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Usager, Acteur du réemploi

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	-	-
2024	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un salon du réemploi - 150 usagers sensibilisés - 10 structures partenaires / évènements 	- 4000€
2025	-	-
2026	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un salon du réemploi - 150 usagers sensibilisés - 10 structures partenaires / évènements 	- 3000€
2027	-	-
2028	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un salon du réemploi - 150 usagers sensibilisés - 10 structures partenaires / évènements 	- 3000€

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'usagers sensibilisés	Nombre de salon du réemploi organisé	Nb de structures partenaires/ évènements
2023	-	0	0
2024	150	1	10
2025	-	0	0
2026	150	1	10
2027	-	0	0
2028	150	1	10

ACTION 28

Organiser des évènements de mathériauthèques éphémères

CONTEXTE

Sur le même principe que la « braderie de peinture » organisée pendant la SERD, organiser une journée par an de revente caritative des restes de matériaux du BTP, en lien avec des entreprises locales volontaires.

Objectifs

- Mettre en avant les acteurs locaux
- Créer des synergies inter-entreprises

Public cible

Pilotes/ Agents référents

Public-cible (généralisation / massification)

Cheffe de projet EC

Usager, Entreprises du BTP

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évènement par an - 5 entreprises partenaires - 100 usagers participant 	- 1000 €
2024	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évènement par an - 5 entreprises partenaires - 100 usagers participant 	- 1000 €
2025	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évènement par an - 5 entreprises partenaires - 100 usagers participant 	- 1000 €
2026	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évènement par an - 5 entreprises partenaires - 100 usagers participant 	- 1000 €
2027	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évènement par an - 5 entreprises partenaires - 100 usagers participant 	- 1000 €
2028	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évènement par an - 5 entreprises partenaires - 100 usagers participant 	- 1000 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'usagers participant /an	Nombre d'entreprises partenaires / an	Nombre de évènement /an
2023	100	5	1
2024	100	5	1
2025	100	5	1
2026	100	5	1
2027	100	5	1
2028	100	5	1

5. Accompagner les entreprises et manifestation dans la prévention de leurs déchets

ACTION 29

Accompagner les entreprises du territoire dans la gestion de leurs déchets

CONTEXTE

Réaliser des pré-diagnostic déchets dans l'ensemble des entreprises volontaires et accompagner à la mise en œuvre des pistes d'amélioration.

Former les salariés aux enjeux de la prévention des déchets

Objectifs	- Améliorer la gestion et la prévention des déchets	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	- 15 entreprises accompagnées - 100 "salariés" formés	- Ressource interne disponible
2024	- 15 entreprises accompagnées - 100 "salariés" formés	- Ressource interne disponible
2025	- 15 entreprises accompagnées - 100 "salariés" formés	- Ressource interne disponible
2026	- 15 entreprises accompagnées - 100 "salariés" formés	- Ressource interne disponible
2027	- 15 entreprises accompagnées - 100 "salariés" formés	- Ressource interne disponible
2028	- 15 entreprises accompagnées - 100 "salariés" formés	- Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre d'entreprises accompagnées /an	Nombre de salariés formés / an
2023	15	100
2024	15	100
2025	15	100
2026	15	100
2027	15	100
2028	15	100

ACTION 30

Organiser des bourses d'échanges interentreprises

CONTEXTE

Proposer aux entreprises volontaires du territoire, peu importe le corps de métier, de participer à un programme de bourses d'échanges pour valoriser localement leurs ressources.

Objectifs

- Aider à la mise en œuvre de synergie inter-entreprises
- Eviter la production de déchets

Public cible

Pilotes/ Agents référents

Public-cible (généralisation / massification)

Cheffe de projet EC

Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023

- 3 synergies mises en œuvre

- Ressource interne disponible

2024

- 3 synergies mises en œuvre

- Ressource interne disponible

2025

- Organiser parcours de bourses d'échange

- 7 000€

2026

- 3 synergies mises en œuvre

- Ressource interne disponible

2027

- 3 synergies mises en œuvre

- Ressource interne disponible

2028

- 3 synergies mises en œuvre

- Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de synergie mis en œuvre / an	Nombre de participants à la bourse d'échange / an	
2023	3		
2024	3		
2025	3	1	
2026	3		
2027	3		
2028	3		

ACTION 31

Organiser des temps de formation sur l'économie circulaire

CONTEXTE

En partenariat avec les organisations professionnelles locales, organiser au minimum une réunion d'information et d'échanges par an sur l'économie circulaire pour les entreprises

Objectifs

- Favoriser la montée en compétence des entreprises
- Aider à la mise en œuvre de synergie inter-entreprises

Public cible

Pilotes/ Agents référents

Public-cible (généralisation / massification)

Cheffe de projet EC

Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023

- 2 temps de formations organisés
- 15 entreprises formées

- 1500 €

2024

- 2 temps de formations organisés
- 15 entreprises formées

- 1500 €

2025

- 2 temps de formations organisés
- 15 entreprises formées

- 1500 €

2026

- 2 temps de formations organisé
- 15 entreprises formées

- 1500 €

2027

- 2 temps de formations organisés
- 15 entreprises formées

- 1500 €

2028

- 2 temps de formations organisés
- 15 entreprises formées

- 1500 €

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année

Nombre de temps de formations organisé /an

Nombre d'entreprises formées /an

2023

2

15

2024

2

15

2025

2

15

2026

2

15

2027

2

15

2028

2

15

ACTION 32

Créer un parcours d'initiation à l'écoconception

CONTEXTE

En coopération avec la CCI, proposer un parcours d'initiation à l'écoconception.

Objectifs - Participer au changement des modes de production actuelle

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023

-

-

2024

- 5 entreprises sensibilisées

-

2025

- 5 entreprises sensibilisées

-

2026

- 5 entreprises sensibilisées

-

2027

- 5 entreprises sensibilisées

-

2028

- 5 entreprises sensibilisées

-

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année

Nombre d'entreprises sensibilisées/an

2023

2024

2025

2026

2027

2028

5

5

5

5

5

ACTION 33

Former les organisateurs d'évènement à la prévention des déchets

CONTEXTE

Organiser des temps de sensibilisation sur les pratiques zéro déchet pour les organisateurs d'évènements (association sportives, culturelles, etc.)

Proposer des outils de communication et former les bénévoles pour le respect des règles de tri

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la production des déchets des manifestations - Améliorer le tri 	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Association, Communes, CMC

--	--

	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	-	-
2024	<ul style="list-style-type: none"> - 2 temps de formations organisés - 50 bénévoles sensibilisés 	- 1000€
2025	<ul style="list-style-type: none"> - 2 temps de formations organisés - 50 bénévoles sensibilisés 	- 1000€
2026	<ul style="list-style-type: none"> - 2 temps de formations organisés - 50 bénévoles sensibilisés 	- 1000€
2027	<ul style="list-style-type: none"> - 2 temps de formations organisés - 50 bénévoles sensibilisés 	- 1000€
2028	<ul style="list-style-type: none"> - 2 temps de formations organisés - 50 bénévoles sensibilisés 	- 1000€

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de temps de formations organisé /an	Nombre de bénévoles sensibilisés / an
2023		
2024	2	50
2025	2	50
2026	2	50
2027	2	50
2028	2	50

ACTION 34

Améliorer la mutualisation des équipements lors des manifestations

CONTEXTE

Réfléchir à un système de mise à disposition d'outil de pré collecte pour les manifestations locales.

Promotion du système de mise à disposition des Ecocup pour le SIT TOMMI.

Objectifs	- Diminuer la production des déchets des manifestations	
Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Eco-animateur	Association, Communes, CMC

	PLANNING MISE EN OEUVRE	BUDGET
2023	-	-
2024	- Etudier la mise à disposition de kit d'outil de pré collecte - 10 manifestations bénéficiaires d'équipements mutualisés (kit, éco-cups, autres..)	- A définir
2025	- 10 manifestations bénéficiaires d'équipements mutualisés (kit, éco-cups, autres..)	-
2026	- 10 manifestations bénéficiaires d'équipements mutualisés (kit, éco-cups, autres..)	-
2027	- 10 manifestations bénéficiaires d'équipements mutualisés (kit, éco-cups, autres..)	-
2028	- 10 manifestations bénéficiaires d'équipements mutualisés (kit, éco-cups, autres..)	-

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de manifestations bénéficiaires d'équipements mutualisés	
2023		
2024	10	
2025	10	
2026	10	
2027	10	
2028	10	

ACTION 35

Promouvoir l'achat en vrac

CONTEXTE

Via une communication ciblée, mettre en avant le réseau des structures pratiquant la vente en vrac ou la vente sans emballages.

Objectifs - Diminuer la production de déchets d'emballage

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Usagers, Commerçants

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

Année	Objectifs	Budget
2023	-	-
2024	-	- 1000€
2025	-	- 500€
2026	- 25 commerçants engagés	- 500€
2027	-	- 500€
2028	- 40 commerçants engagés	- 500€

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de commerçants engagés
2023	0
2024	
2025	
2026	25
2027	
2028	40

ACTION 36

Accompagner les porteurs de projet EC

CONTEXTE

Participer à l'élaboration et au parcours de formation du Hub Enerco, incubateur de porteur de projet de la collectivité, sur la partie « éco-engagement »

Objectifs - Favoriser le développement de nouvelles initiatives

Public cible	Pilotes/ Agents référents	Public-cible (généralisation / massification)
	Cheffe de projet EC	Entreprises

PLANNING MISE EN OEUVRE

BUDGET

2023	- 5 porteur de projets accompagnés	- Ressource interne disponible
2024	- 5 porteur de projets accompagnés	- Ressource interne disponible
2025	- 5 porteur de projets accompagnés	- Ressource interne disponible
2026	- 5 porteur de projets accompagnés	- Ressource interne disponible
2027	- 5 porteur de projets accompagnés	- Ressource interne disponible
2028	- 5 porteur de projets accompagnés	- Ressource interne disponible

OBJECTIFS ET INDICATEURS

Année	Nombre de porteur de projets accompagnés / an
2023	5
2024	5
2025	5
2026	5
2027	5
2028	5